

Table des matières

• Liste des sigles et des abréviations	3
• Avant-propos	11
• Eléments liminaires	19
Les inondations dans l'histoire du droit - De l'Ancien Régime à la III^e République	
Florence JEAN	21
I. Le droit et les inondations de l'Ancien Régime au milieu du XIX ^e siècle	22
II. Le droit et les inondations sous le Second Empire et les début de la III ^e République	29
Le bilan de la mise en œuvre de la directive « inondation » : En progrès mais peut mieux faire	
Sophie PEREZ	37
I. L'intégration de la lutte contre les inondations dans la poli- tique agricole commune et la politique de cohésion de l'Union européenne	42
A. La mise en place d'une stratégie relative à l'infrastruc- ture verte dans le cadre de la PAC	42
B. L'intégration de la stratégie pour l'infrastructure verte dans la politique régionale	45
II. Les insuffisances de la complémentarité entre la directive inondation et la directive-cadre sur l'eau	48
A. Le bilan en demi-teinte de l'obligation d'établissement de plans de gestion des risques d'inondation (PGRI)	49
B. Les faiblesses de la coopération transfrontalière en matière de gestion des risques d'inondation	51
La nouvelle répartition territoriale des compétences en matière de lutte contre les inondations	
Éric BOISTARD	55
I. Une gouvernance territoriale encadrée par l'État Stratège	57
A. L'État garant de la mise en œuvre du principe de prio- rité	57
B. L'État garant de la mise en œuvre du principe de soli- darité	58

II. Une gouvernance territoriale et locale animée par les intercommunalités	59
A. La mise en œuvre de la compétence GEMAPI	60
B. La synergie des politiques locales au sein du bloc communal	61
• Titre I La prévention des risques d'inondation	63
Les PPRI : aspects théoriques	
Fabien HOFFMANN	65
I. L'intégration perfectible du PPRI parmi les documents d'urbanisme	68
A. Le PPRI et la notion de document d'urbanisme	68
B. Le PPRI dans le réseau des documents d'urbanisme ...	70
II. L'application malaisée du PPRI aux autorisations de construire	72
A. La difficile application anticipée du PPRI	72
B. Un pouvoir d'appréciation préservé en dépit du PPRI ...	74
Les aspects environnementaux des PPRI	
Victoria CHIU	77
I. La soumission des PPRI à l'évaluation environnementale ..	78
II. Les prescriptions du plan ayant des effets positifs sur l'environnement	81
III. L'intégration des aspects environnementaux favorisée par une articulation cohérente entre le PPRI et autres plans ayant une incidence sur la prévention et la limitation de l'inondation	84
L'entretien des fossés et cours d'eau	
Jeanne LALEURE-LUGREZI	87
I. L'obligation légale d'entretien	90
A. La définition de l'obligation d'entretien des cours d'eau	90
B. La définition de l'obligation d'entretien des fossés	93
II. La prise en charge des opérations d'entretien	95
A. Le propriétaire riverain personne publique	95
B. Le propriétaire riverain personne privée	97

Les digues de protection contre les inondations et submersions	
Christian LAVIALLE	107
I. L'initiative de la construction des digues	110
II. L'opération de construction des digues	114
A. La construction des digues par les propriétaires riverains.	114
B. La construction des digues par les collectivités publiques et leurs groupements.	118
III. L'exploitation des digues	122
A. Le statut des digues	122
B. Le contrôle des digues	124
C. Le contentieux des digues	126
• Titre II La gestion de la crise	131
La solidarité européenne en matière de secours	
Sophie PEREZ	133
I. Le financement des aides et la prévention des risques	137
A. Le financement des aides	138
B. La politique de prévention des risques	140
II. La politique opérationnelle des secours : le mécanisme européen de protection civile	143
Assurance et inondation. Sinistralité et indemnisation	
Sonia BEN HADJ YAHIA	149
I. L'inondation en tant que risque	151
A. L'inondation, condition de garantie	152
B. L'inondation, exclusion conventionnelle de garantie	155
II. L'inondation en tant que catastrophe	158
A. L'inondation, une catastrophe obligatoirement couverte	160
B. L'inondation, une catastrophe partiellement indemnisable	164

Les aides publiques en faveur des entreprises sinistrées (ou victimes d'une inondation)

Sophie ATSARIAS-DUMAS 173

I. L'encadrement préalable des aides publiques aux entreprises sinistrées 177

A. La réglementation des aides au niveau de l'Union Européenne 178

B. Une lecture des aides à l'échelle nationale 184

II. L'administration des aides aux entreprises au moment du sinistre 188

A. La gouvernance des aides 188

B. Une typologie des aides accordées 194

Le « Fonds Barnier » et la prévention des risques naturels majeurs

David DEHARBE, Clémence AUQUE 203

I. Le fonctionnement du fonds 204

A. Objets du fonds 204

B. Eligibilité et procédure 207

II. Le financement du fonds 208

A. Ressources et gestion financières 209

B. Difficultés 210

L'accompagnement des entreprises sinistrées dans le cadre des procédures de prévention des difficultés des entreprises

Giulio Cesare GIORGINI 215

I. La préservation de l'outil d'exploitation de l'entreprise sinistrée 218

A. L'optimisation de l'actif 218

B. La maîtrise du passif 220

II. La réorganisation de l'outil d'exploitation de l'entreprise sinistrée 223

A. L'adéquation du cadre procédural 223

B. L'élaboration de la solution 226

Inondation et relation de travail

Claude SAINT-DIDIER 229

I. La continuité de l'exploitation 231

A. Les difficultés 232

B. Les outils d'accompagnement	240
II. La cessation de l'exploitation	246
A. La marginalisation et la dénaturation de la force majeure	246
B. L'attraction du droit du licenciement économique	251
• Titre III Les responsabilités	255
La responsabilité pénale des personnes publiques et de leurs représentants	
Valérie COLLOMP	257
I. La volonté de sanctionner pénalement le maire	260
A. Le maire : le coupable idéal	261
B. Les ouvertures législatives	265
II. La faute pénale non-intentionnelle du maire	269
A. L'homicide et les blessures involontaires	270
B. La mise en danger d'autrui	274
La responsabilité d'ouvrages et de travaux publics	
Chloé PROS-PHALIPPON	281
I. Le fait générateur de responsabilité : la prédominance de la responsabilité sans faute	285
A. Une responsabilité reposant initialement sur un régime de responsabilité sans faute	286
B. L'absence d'unité des régimes de responsabilité aujourd'hui	289
II. L'engagement et la mise en œuvre de la responsabilité : un système de responsabilité spécifique	294
A. Le droit à réparation	294
B. Les modalités de la réparation	299
La responsabilité des constructeurs : inondation du sous-sol et exonération de garantie décennale des constructeurs	
Marc BRUSCHI	305
I. L'exclusion de garantie en assurance dommage-ouvrage ..	306
II. L'exclusion de garantie en assurance de responsabilité décennale	308
Les ventes de biens immobiliers en zones inondables	
Anne DONNIER	311
I. La précarité de la vente	314
A. Les actions diligentées contre l'acquéreur	314

B. Les actions diligentées par l'acquéreur	316
II. La perfection de la vente	321
A. Les éléments dirimants relevés contre l'acquéreur	321
B. L'authenticité de la vente	326
• Titre IV Regards sur l'étranger	331
Le misure amministrative di gestione dei rischi di inondazioni	
Franco PELLIZZER	333
1. Il modello europeo di "difesa del suolo": dalla direttiva 2000/60/CE alla direttiva 2007/60/CE.	333
2. Il processo di formazione del sistema nazionale di difesa del suolo.	337
A. La legge n. 183 del 1989.	340
B. Dalla legge n. 183 del 1989 al decreto legislativo n. 152 del 2006.	345
C. Il "Codice dell'ambiente" (o "Testo Unico" delle norme in materia ambientale).	348
3. La gestione di rischi da inondazioni: l'impianto disciplinare della direttiva 2007/60/CE e il decreto legislativo 23 dicembre 2010, n. 49.	361
A. Segue. Gli strumenti di gestione del rischio di alluvioni.	367
B. Segue. Lo stato di attuazione della disciplina.	372
4. Le difficoltà istituzionali, pianificatorie, procedurali e di monitoraggio per la creazione di un sistema di gestione dei rischi idrogeologici "a regime". Alcune recenti indicazioni normative.	378
5. Segue. Il Piano di ripresa e resilienza (PNRR)	393
6. Alcune "impressioni a margine".	405
I Profili risarcitori e assicurativi in tema di inondazioni	
Maria Teresa NURRA	409
1. Introduzione	410
2. Inondazioni e responsabilità da cose in custodia	412
A. Inquadramento generale e responsabilità della pubblica amministrazione	412
B. La giurisprudenza in materia di inondazioni: caso fortuito; concorso di responsabilità del danneggiato; concorso di cause naturali e di cause umane	416
3. Il problema dell'assicurabilità dei rischi catastrofali	419

4. Il ruolo degli eventi naturali nell'ambito della responsabilità contrattuale. Inondazioni e caso fortuito	422
A. Il caso fortuito tra teoria soggettiva e teoria oggettiva ..	422
B. Inondazioni ed esclusione della responsabilità del debitore. In particolare: l'alluvione di Firenze del 1966	424

La gestion des risques d'inondation aux Pays-Bas

Willem KONIJNENBEL, Marleen VAN RIJSWICK	429
I. Le contexte géographique et historique	429
A. La situation géographique des Pays-Bas	429
B. Une histoire de déluges et de désastres... ..	430
C. ... et de mesures de défense contre l'eau	431
II. Les nouvelles menaces, les nouveaux risques et les nouvelles stratégies	437
A. Introduction	437
B. La politique actuelle	438
C. La mise en pratique de cette politique	441
III. La lutte contre les risques d'inondation et le droit	442
A. La loi relative à l'eau (Waterwet)	442
B. La loi relative aux régions de protection civile et le Code des communes	445

La prise en charge juridique des inondations au Mali : cas de Bamako et environs

par Mohamed Ousmane KEITA	447
I. Le maintien de la paix sociale par la stratégie administrative de gestion des crises	450
A. La création d'organes administratifs symboliques et juridiquement inutiles	450
B. La sanction symbolique du maire du district de Bamako et de celui de sa commune	454
II. La protection du justiciable par la stratégie jurisprudentielle de gestion des risques	459
A. L'initiation de la stratégie de clarification du dispositif de prévention des risques par le juge administratif	460
B. L'achèvement de la stratégie de clarification du dispositif de prévention des risques par la transformation des victimes directes en justiciables	465

Les aspects juridiques des inondations en Tunisie

Jinan LIMAM	471
I. Un cadre juridique éclaté	473
A. Le cadre juridique relatif aux calamités	473
B. Le foisonnement des textes sectoriels	474
II. Un cadre institutionnel complexe	476
A. La pluralité des acteurs institutionnels sectoriels	476
B. Les actions institutionnelles transversales	478
• Réflexion conclusive	483
Sémantiques et régimes d'énonciation de la gestion juridique des inondations	
Pascal RICHARD	485
I. Une approche sémantique du régime juridique des inondations : l'intrication entre la science et la croyance juridique ..	487
A. La prééminence de la sémantique scientifique : la formalisation d'un imaginaire	487
B. La sémantique juridique : la reprise juridique de la science au moyen d'une croyance	489
II. L'influence et la trace de divers régimes d'énonciation au sein du régime juridique des inondations	491
A. La trace d'une énonciation de la décision	494
B. La prise en compte d'une énonciation purement contentieuse	499
• Index	503